

**Cette liste n'est pas exhaustive** et propose un **aperçu des aides au développement et à l'innovation** et de leurs critères d'éligibilité. Elle vous permet de connaître l'existence de mesures en fonction de vos projets.

Pour aller plus loin, il convient d'examiner ensemble la faisabilité de chaque dossier.

<b>AIDES AU DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>AIDE</b>	<b>ELIGIBILITE</b>	<b>MODALITES</b>	<b>FINANCEURS</b>
<b>IDéclic Potentiel et IDéclic Potentiel +</b>	PME industrielles, d'artisanat de production et de service à l'entreprise en développement ont besoin de mettre en œuvre un projet d'investissement lourd nécessitant des financements importants. Les entreprises de moins de 5 ans implantées en Rhône-Alpes et ayant un fort potentiel de développement et de création d'emplois durables.	IDéclic Potentiel est une avance remboursable à taux zéro comprise entre 25 000 et 40 000 € IDéclic Potentiel + est un prêt participatif d'amorçage (PPA) qui peut-être considéré comme du quasi-fonds propres.	<b>RÉGION</b>
<b>Aide à l'investissement</b>	Aide aux entreprises industrielles < 250 sal. ayant un <b>projet de développement stratégique et global</b> lié à un saut technologique. Le projet devra avoir un impact positif sur l'économie, sur l'élévation du niveau technologique, sur l'emploi, sur l'environnement...	Subvention et/ou avance remboursable, selon projet et fonction des effectifs salariés.	<b>Conseil Général de l'Isère</b>
<b>CONVENTION D'OBJECTIF CONTRAT DE PREVENTION</b> Amélioration des conditions de travail	<b>Entreprises qui améliorent notablement la sécurité, le confort des tâches</b> et qui tendent à diminuer les contraintes physiques pesant sur les salariés. La CRAM peut mettre à disposition des entreprises, des ingénieurs et techniciens pour prévenir les risques industriels (machines, automatismes, levage et manutention, incendie et explosion, nuisance physique et chimique, électricité et rayonnements, BTP...).	Aide technique gratuite, diagnostic (formations conseil) Aide pour études préalables externes et aides à l'investissement : 15 à 70 % des améliorations des conditions de travail.	<b>Caisse Régionale d'Assurance Maladie</b>

<b>AIDES À L'INNOVATION</b>			
<b>AIDE</b>	<b>ELIGIBILITE</b>	<b>MODALITES</b>	<b>FINANCEURS</b>
<b>FONDS D'EXPERTISE</b>	<b>Recours à un expert pour résoudre</b> un problème technique au cours d'un projet de développement technologique. Entreprises < 500 personnes. 1/2 journée avec 1 ou 2 experts	381 € TTC par expert	<b>ARDI SYNERGIE RESEAUX REGION</b>
<b>FONDS CONSULTANT</b>	<b>Recours à un expert pour conseiller l'entreprise</b> au cours d'un projet de développement technologique. Entreprises < 500 personnes. Modalités : 4 demi-journées d'expertise avec des chercheurs du secteur public (2 au maximum)	Forfait de 916 € par consultant.	<b>ARDI SYNERGIE RESEAUX REGION</b>

<b><u>PTR</u></b> <b><u>Prestation Technologique</u></b> <b><u>Réseau</u></b>	Etudes techniques effectuées par un prestataire extérieur (dépôt 1er brevet France, études, essais, veille technologique...) S'adresse uniquement aux petites entreprises n'ayant pas bénéficié d'aide au développement technologique depuis 2 ans.	Subvention couvrant 80 % du dossier avec plafond de <b>10000 €</b> .	<b>ARDI SYNERGIE RESEAUX ANVAR</b>
<b>Aide au Développement pour l'Innovation</b>	<b>Financement des dépenses de mise au point d'un produit ou procédé nouveau à caractère technologique innovant.</b> Prise en charge des dépenses d'études internes et externes (faisabilité, études, essais, brevet, prototype...) directement liées au développement. Entreprises < 2 000 personnes.	Avance remboursable en cas de succès à 0 % , couvrant 50 % maximum des dépenses retenues. Abondement possible par d'autres partenaires.	<b>OSEO</b>
<b>IDécllc Innovation – Accès au marché</b>	<b>IDécllc Innovation - Accès au Marché</b> est un dispositif imaginé par la Région Rhône-Alpes et OSEO Innovation pour répondre à ces besoins. Les projets visés doivent concerner la préparation au lancement industriel et la mise sur le marché de l'innovation, en lien direct avec le programme d'innovation soutenu par OSEO ou la Région Rhône-Alpes.	L'aide prend la forme d'une avance remboursable, spécifiquement dédiée au projet, et d'une subvention pour le recrutement d'un cadre.	<b>REGION OSEO</b>
<b>IDécllc Stratégie</b>	les projets porteur d'une innovation et /ou d'un développement à l'international. Les dépenses éligibles concernent les investissements immatériels liés à ces projets : le recrutement de cadres apportant des compétences nouvelles à l'entreprise, les dépenses internes et externes liées à l'intégration de nouvelle technologies, le recours à des études et/ou des cabinets conseils ou l'acquisition de logiciels spécifiques à forte valeur ajoutée.	Le financement de la Région intervient sous forme de subvention. Idécllc Stratégie apporte une réponse globale au projet. Le taux de subvention est déterminé par la nature et le montant des dépenses engagées par l'entreprise.	<b>REGION</b>
<b>CONVENTION CIFRE</b>	<b>Embauche d'un jeune ingénieur ou jeune cadre (Bac + 5)</b> travaillant sur un projet de recherche et développement dans le cadre d'une <b>thèse de doctorat</b> en liaison directe avec un laboratoire extérieur (salaire minimum 20 000€ brut annuel).	Subvention pendant 3 ans <b>14600 € HT</b> en moyenne/ an.	<b>ANRT (Agence Nationale de Recherche Technique)</b>
<b>CONVENTION DRT</b>	<b>Embauche d'un jeune ingénieur en dernière année ou d'un étudiant diplômé d'un IUP</b> , travaillant sur un projet de recherche avec un laboratoire.	Subvention sur 18 mois, 50 % des dépenses éligibles, plafonnée à <b>11000 €</b> par an.	<b>OSEO – ANRT</b>
<b>AIDE AUX JEUNES POUR L'INNOVATION</b>	<b>Aider les jeunes à réaliser un projet d'innovation dans le cadre de leur établissement de formation.</b> Projet ayant au moins une des caractéristiques suivantes : partenariat avec une entreprise / association de compétence / orientation vers la création d'entreprise.	Subvention couvrant 50 % maximum des dépenses retenues plafonnée à <b>6000 €</b> .	<b>OSEO</b>
<b>PROGRAMMES EUROPEENS</b> aides au partenariat technologique	<b>Programme de partenariat technologique</b> avec une ou plusieurs entreprises industrielles de l'UE et des organismes de recherche, laboratoires.	Subventions Variables en fonction des programmes concernés. Existence de plusieurs dispositifs Analyse au cas par cas	<b>EUROPE</b>

## AIDES SECTORIELLES

## AGRO ALIMENTAIRE

AIDE	ELIGIBILITE	MODALITES	FINANCEURS
<b>FRAC Agro-Alimentaire</b>	<b>Aide au conseil pour : stratégie, qualité, technologies nouvelles, recherche de créneaux nouveaux.</b> Entreprise de < 250 sal. exerçant une activité de transformation, ou de stockage et conditionnement des produits agricoles, alimentaires et horticoles.	Moins de 5 jours : subvention à 80% plafonnée à 3000 € Plus de 5 jours : subvention à 50% plafonnée à 15000 €	<b>RÉGION RHONE-ALPES DRAF</b>
<b>FRIS IAA</b>	<b>Aide à l'investissement.</b> Entreprise de < 250 sal. exerçant une activité de transformation, stockage et conditionnement des produits agricoles, alimentaires et horticoles porteuses d'un projet industriel ayant un impact positif sur l'économie régionale en termes d'emploi et de valorisation de la production agricole régionale.	Subvention et avance remboursable de 10 à 15 % suivant la zone. Plafond de 152 500 € à 228 500 €	<b>RÉGION RHONE-ALPES</b>

## FILIÈRE BOIS

AIDE	ELIGIBILITE	MODALITES	FINANCEURS
<b>FRAC FILIÈRE BOIS</b>	<b>Aide au conseil pour : stratégie, qualité, recherche de créneaux nouveaux.</b> Entreprise de < 250 sal. exerçant une activité de 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> transformation.	Moins de 5 jours : subvention à 80% plafonnée à 3000 € Plus de 5 jours : subvention à 50% plafonnée à 15000 €	<b>RÉGION RHONE-ALPES DRAF-SERFOB</b>
<b>FRIS BOIS</b>	<b>Aide à l'investissement matériel.</b> Entreprise de < 250 sal. porteuses d'un projet industriel (>30500 €) ayant un impact positif sur l'économie régionale en termes d'emploi et de valorisation de la production forestière régionale. Exploitation forestière et 1 <sup>ère</sup> transformation des grumes.	Subvention 10 à 15 % suivant la zone. Plafond de <b>30 500 € à 45 750 €.</b>	<b>RÉGION RHONE-ALPES</b>
<b>AIDE DE L'ETAT POUR L'EXPLOITATION DU BOIS + FEOGA.</b>	Aide aux exploitants forestiers et entrepreneurs de travaux forestiers pour l'acquisition de certains matériels forestiers neufs.	Subvention 10 % des investissements concernés (variable) cumulable avec aide européenne mais ne pouvant excéder 30 % du coût de l'investissement.	<b>DRAF-SERFOB</b>
<b>PDR / ADI</b>	<b>Aides à l'investissement</b> Scieries et entreprises de 1 <sup>ère</sup> transformation du bois.	Suivant projets et zones	<b>DRAF-SERFOB</b>

## BTP / TRANSPORT

AIDE	ELIGIBILITE	MODALITES	FINANCEURS
<b>FRAC BTP TRANSPORT</b>	<b>Recours à des consultants spécialisés, pour le conseil en stratégie, gestion, qualité.</b> Entreprises < 500 sal.	Moins de 5 jours, subvention à 80% plafonnée à 3000 € Plus de 5 jours, subvention à 50% plafonnée à 15000 €	<b>REGION - DRE</b>